

Procimmo Group SA

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Les actionnaires sont invités le **mercredi 5 juin 2024 à 10h00** à participer à l'assemblée générale ordinaire de la société PROCIMMO GROUP SA. L'assemblée générale ordinaire aura lieu dans les bureaux de la société PROCIMMO SA, Löwenstrasse 20, 8001 Zurich.

Veillez s'il vous plaît prendre note des explications sur la dernière page de cette convocation. Veuillez noter que la représentation à l'assemblée générale des actionnaires nécessite soit le retour en temps voulu du bulletin de réponse valablement signé au représentant indépendant ou la délivrance d'instructions au représentant indépendant via la plateforme en ligne.

Ordre du jour et propositions du conseil d'administration

1 Présentation et approbation du rapport annuel, des comptes annuels statutaires et consolidés au 31 décembre 2023

Le conseil d'administration propose d'accepter le rapport annuel, les comptes annuels statutaires et consolidés pour l'exercice 2023 ressortant du rapport de l'organe de révision.

2 Vote par consultation sur le rapport sur les rémunérations

Le rapport sur les rémunérations 2023 est approuvé par vote consultatif.

3 Décision sur l'emploi du bénéfice

- Résultat reporté au 1er janvier	CHF 16'426'128
- Bénéfice de l'exercice	CHF 8'736'319
Montant à disposition de l'assemblée générale	CHF 25'162'447

A utiliser de la manière suivante :

- Dividende	CHF 9'000'000
- Attribution à la réserve générale	CHF 0
Résultat à reporter au compte à nouveau	CHF 16'162'447

Procimmo Group AG
Baarerstrasse 79
6300 Zug

+41 41 711 70 75
info@procimmogroup.ch
procimmogroup.ch

4 Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction

Le conseil d'administration propose de donner décharge à tous les membres du conseil d'administration et de la direction qui ont été actifs lors de l'exercice 2023.

5 Élection des membres du conseil d'administration

5.1 Réélection des membres du conseil d'administration

Le conseil d'administration propose la réélection de Yann de Méhérenc de Saint Pierre, Taner Alicehic, Christoph Borgmann et Nicole Beiner en tant que membres du conseil d'administration pour une durée allant jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

5.2 Réélection du président du conseil d'administration

Le conseil d'administration propose la réélection de Yann de Méhérenc de Saint Pierre en tant que président du conseil d'administration pour une durée allant jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

6 Approbation de la rémunération globale en faveur du conseil d'administration

Le conseil d'administration propose, pour la période entre l'assemblée générale ordinaire 2024 et l'assemblée générale ordinaire 2025, d'approuver le versement, pour l'ensemble du conseil d'administration, d'une rémunération fixe et variable dépendant des prestations effectuées et/ou du succès de l'entreprise pour un montant maximal de CHF 100'000.-

7 Autres élections

7.1 Réélection des membres du comité de rémunération

Le conseil d'administration propose la réélection individuelle des membres suivants en tant que membres du comité de rémunération pour une durée allant jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

7.1.1 Yann de Méhérenc de Saint Pierre

7.1.2 Taner Alicehic

7.2 Réélection du représentant indépendant

Le conseil d'administration propose la réélection de l'Etude d'avocats Kellerhals Carrard Bern KIG en tant que représentant indépendant jusqu'à l'assemblée générale ordinaire 2025.

7.3 Réélection de l'organe de révision

Le conseil d'administration propose la réélection de PricewaterhouseCoopers SA, Genève en tant qu'organe de révision pour l'exercice social 2024.

Indications administratives supplémentaires

Rapport annuel 2023

Le rapport annuel 2023 constitué du rapport de gestion, des comptes statutaires et consolidés, du rapport sur les rémunérations et du rapport de l'organe de révision est disponible pour consultation par les actionnaires dès le **15 mai 2024** (le soir ou après la clôture de la bourse) au siège de la société Procimmo Group SA, Baarerstrasse 79, 6300 Zoug, Suisse. Le rapport annuel est en plus disponible sous le lien www.procimmogroup.ch/fr/informations-pour-les-investisseurs. Le rapport annuel est envoyé aux actionnaires inscrits au registre des actions qui en font la demande par écrit.

Bulletin de réponse

Les actionnaires qui sont inscrits au registre des actions le 28 mai 2024 avec droits de vote sont invités à participer et à voter à l'assemblée générale. A partir du 29 mai 2024 et jusqu'au jour de l'assemblée générale, aucune inscription au registre des actions ne sera possible.

Tous les actionnaires inscrits avec droits de vote reçoivent avec la présente convocation un bulletin de réponse. Les actionnaires sont priés de remplir et d'envoyer leur bulletin le plus rapidement possible à sharecomm ag, Europa-Strasse 29, CH-8152 Glattbrugg.

Utilisation de la plateforme en ligne

Procimmo Group SA met à disposition de ses actionnaires une plateforme en ligne. Sur cette plateforme, les actionnaires inscrits au registre des actions avec droits de vote peuvent donner une procuration et des instructions au représentant indépendant.

Les informations nécessaires à l'accès individuel à la plateforme sont mentionnées sur le bulletin de réponse. Les actionnaires peuvent jusqu'au **3 juin 2024, 17h** donner une procuration et des instructions au représentant indépendant au travers de la plateforme en ligne.

Zoug, le 15 Mai 2024

Procimmo Group SA

Yann de Méhérenc de Saint Pierre, Président